

» n'ayant rien moins produit que l'effet dé-
» siré ; & la Cour de Vienne enflée par la
» succès apparent de ses armes , ayant conti-
» nué sur le même ton avec encore plus de
» hauteur que ci-devant , le Roi de Prusse , l'un
» de ces Princes confédérés , a pris la résolu-
» tion de donner à S. M. Impériale des trou-
» pes auxiliaires , afin de lui procurer par les
» armes ce que les voyes amiables n'ont pû
» effectuer ; c'est-à-dite, le maintien de la di-
» gnité Impériale , le soutien du système chan-
» celant de l'Empire , & le rétablissement de la
» tranquillité dans la chere Patrie & dans l'Eu-
» rope. »

Avant cette Lettre Circulaire , les Ministres Bava-
rois résidans auprès des Princes Etrangers , en avoient reçu une autre , pour servir de réponse aux deux Rescrits de S. M. Hongroise , rapportés en substance dans nos mémoires du mois de Juillet dernier page 60. & de Septembre suivant page 163. Nous devons également cette pièce à nos Lecteurs , qui s'attendent de voir tout ce qui paroît de ces matieres de Cour à Cour ; mais pour être trop longue , nous ne leur en donnerons qu'un précis. Le premier article roule sur ce qu'on impute au Comte de Seckendorff d'avoir abusé de la Forteresse de Philippsbourg contre un Etat considérable de l'Empire , & expose qu'on n'a rien fait d'injuste à cet égard « puis-que , avance-t-on , un Empe-
» reur Romain , en qu'alité de Chef & de Génér-
» ral Suprême de l'Empire , a un droit incon-
» testable de mettre dans les Fortereses de l'Em-
» pire des garnisons de troupes Impériales &
» de celles du Cercle , en nombre plus ou moins
» grand ; d'installer de sa puissance & autorité

I.
*Réponse de
la Cour de
Francfort à
deux Res-
crits de la
Cour de
Vienne.*